

# L'insertion des apprentis de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d'études

INSERJEUNES  
SYSTÈME D'INFORMATION PORTÉ PAR LA DEPP ET LA DARES

34 % poursuivent leurs études

66 % sortent de formation



Apprentis sortis d'études en 2019

62 %

65 %

66 %

72 %

En emploi salarié privé à

+ 6 mois

+ 12 mois

+ 18 mois

+ 24 mois



Apprentis sortis d'études en 2018

62 %

68 %

67 %

67 %

66 % sortent de formation

34 % poursuivent leurs études

Apprentis sortis d'études en 2019

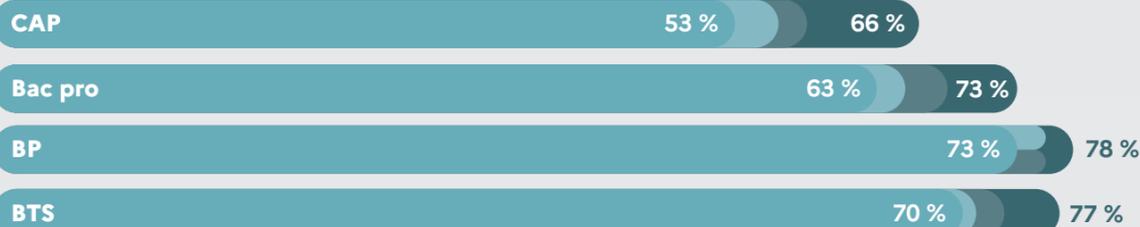


## Une progression de l'emploi salarié privé

6 mois 12 mois 18 mois 24 mois

après la sortie d'études en 2019

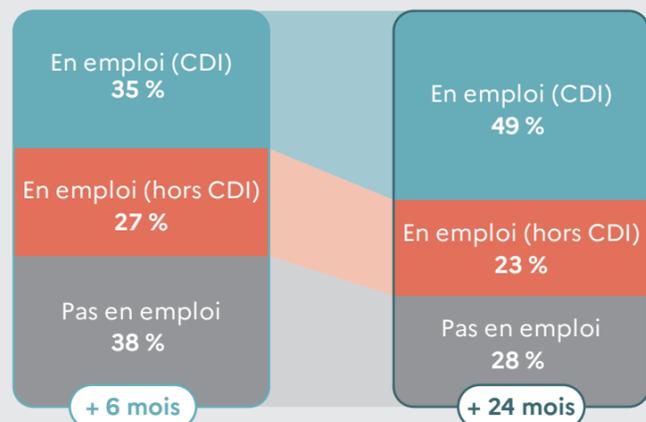
Selon le diplôme



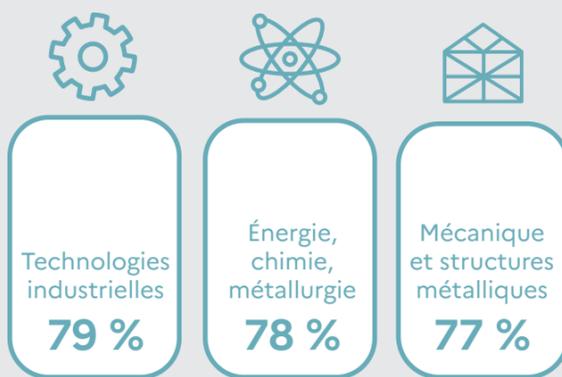
Selon le sexe



## L'emploi en CDI progresse entre 6 et 24 mois



Les meilleurs taux d'emploi à 24 mois



Entre 6 et 24 mois après la sortie d'études, l'emploi à temps complet progresse de 2 points et concerne 92 % des emplois salariés. (+ 2 points dans la cohorte 2018)



5 % des apprentis ont repris des études un an après leur formation. (4 % pour la cohorte 2018)



29 % des apprentis ont un seul et même employeur 6, 12, 18 et 24 mois après la sortie de leur formation. (28 % pour la cohorte 2018)